

# TREMARGAT



bulletin communal d'information  
2021 / 2022

## *Bloavez Mat d'an holl*

L'année 2021 a affecté la vie de tous autant au niveau personnel, associatif et économique, cette pandémie a mis à rude épreuve notre bien vivre ensemble, elle a dévoilé l'importance du respect des uns et des autres, de l'écoute, de la bienveillance qui fait le ciment de notre communauté de la commune de Trémargat.

Durant l'année 2021, nous avons eu l'opportunité dans le cadre du Plan de relance de rénover le Trémargat café et le gîte. Les conditions d'accueil du public et celles du travail des salariés et des bénévoles se sont beaucoup améliorées.

Merci aux artisans et aux bénévoles qui ont mis la main à la pâte.

Pour l'année 2022, nous projetons d'agrandir la réserve de l'épicerie pour faciliter son fonctionnement .

Ces deux structures sont vitales pour les services rendus aux habitants et participent à l'accueil, à l'animation et à la vie de la commune.

Cette année aussi, la rénovation des logements sociaux de la place du bourg est à l'ordre du jour.

Plusieurs chantiers participatifs seront proposés, dont la végétalisation du cimetière et la réparation de la couverture de la pergola ainsi que quelques travaux d'embellissement de la place du bourg.

Beaucoup de propriétaires vont être concernés par l'élagage des bords des routes ces prochains mois pour la mise en place de la fibre optique.

Au sujet de l'espace à habiter, route de Kergrist-Moëlou, nous avons confié à l'association « Les hameaux légers » une étude de faisabilité pour la réalisation d'un éco-hameau, qui nous espérons, verra les premiers travaux en 2023.

Plusieurs réunions de consultation seront ouvertes aux habitants.

Après quelques péripéties administratives, nous espérons que la maison PMR sera construite cette année.

C'est aussi pour faciliter l'accueil dans la salle polyvalente que nous avons répondu favorablement à la proposition de Nathalie de reprendre le lave- vaisselle du restaurant.

Avec plusieurs élus des communes du Kreiz Breizh, de Locarn à Saint-Nicolas-Du-Pélem, nous tentons de tracer une boucle de randonnée reliant l'ensemble de ce territoire et nous allons demander aux propriétaires des itinéraires privés d'autoriser le passage avec une convention entre les partenaires.

Le bien vivre ensemble et l'accueil sont indispensables au dynamisme de la commune, mais ils ne dépendent pas que d'un programme du Conseil Municipal, qui a plutôt le rôle de mettre en place les moyens et les outils pour faire vivre ces objectifs.

Ils dépendent de chacun de nous dans son comportement citoyen et responsable. Comment dans un monde qui a tendance à isoler les individus (merci la Covid), être solidaire, partager son espace, ouvrir sa porte ; ce sont des valeurs indispensables pour notre avenir et surtout celui des plus jeunes.

Au nom du Conseil Municipal, je vous remercie, vous tous qui avez participé à des chantiers, à des événements festifs, aux débroussaillages de chemins, à ceux qui se démènent pour faire vivre leur association malgré les difficultés sanitaires et puis bien sûr à vous tous, dans vos activités diverses indispensables pour la vie de la commune sans oublier nos aînés si précieux pour nous tous, ils sont aussi notre histoire.

Bien sûr tout cela n'est pas possible sans le travail de nos chevilles ouvrières que sont Nolwenn, Anne-Sophie, et Christophe que je remercie particulièrement.

En espérant que cette pandémie soit vite derrière nous et que nous en tirions les conséquences pour un mieux vivre je vous souhaite une bonne année 2022.



*François Salliou*

Directeur de Publication : François Salliou, Maire de Trémargat  
1 rue des Belles Dames—22110 TREMARGAT  
mairie@tremargat.fr—02.96.36.55.07

Illustrations : Cécile Baërd

# Les commissions municipales

## **COMMUNICATION**

*Relation avec les médias, animation du site internet, transmission des informations municipales aux habitant.e.s.*

Membres : Nadège Verneuil (référente), Agnès Cassin, Audrey Couté, François Salliou

## **ESPACES NATURELS ET PATRIMOINE**

*Réflexion globale sur les aménagements des espaces communaux . Élaboration et animation des projets. Organisation et animation des chantiers collectifs.*

Membres : Nadine Hamon (référente), Aurélie Gestin, François Jegou, Catherine Rouxel, François Salliou

## **TRAVAUX**

*Suivi de l'état des voiries et des bâtiments communaux. Élaboration des projets de construction et rénovation.*

Membres : Éric Bréhin (référent), Mathieu Castrec, Agnès Cassin, François Salliou, Nadège Verneuil

## **URBANISME ET HABITAT**

*Réflexion globale sur l'évolution des modes d'habitat et d'urbanisation dans la commune. Élaboration et animation des projets.*

Membres : Nadège Verneuil (référente), Éric Bréhin, Aurélie Gestin, Antoine Marin, François Salliou

## **VIE SOCIALE**

*Réflexion sur le vivre ensemble au sein de la commune. Élaboration et animation de projets. Relations avec les associations communales.*

Membres : Nadine Hamon (référente), Audrey Couté, François Jegou, Antoine Marin, François Salliou

## **APPEL D'OFFRES**

*Ouverture des plis des marchés et attribution des marchés selon délégation du Conseil Municipal*

Membres : Nadine Hamon, Nadège Verneuil, François Salliou, Éric Bréhin, Audrey Couté

## **IMPÔTS DIRECTS**

*Étude des propositions du service des impôts concernant la révision des bases taxables*

Membres : Agnès Cassin, Audrey Couté, Aurélie Gestin, Nadine Hamon, François Salliou, Nadège Verneuil

# Commission « Communication »

*Membres : Nadège Verneuil (référente), Agnès Cassin, Audrey Couté, François Salliou*

Cette commission s'occupe d'élaborer le bulletin communal, de travailler en collaboration avec les secrétaires de mairie pour répondre aux nombreuses sollicitations extérieures (particuliers, médias, étudiant.es,...) et de réfléchir à comment mieux communiquer entre l'équipe municipale et les Trémargatois.es.

D'ailleurs, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres, un courrier vous proposant de nous donner vos coordonnées mails ou postales afin de vous tenir informer des événements importants de la vie communale. N'hésitez pas à retourner ce coupon en mairie (même si vous l'avez par mégarde utilisé pour allumer le feu, vous pouvez quand même passer en mairie pour vous inscrire).

L'équipe du conseil municipal aurait souhaité faire un bilan public avec les habitant.es de Trémargat sur le travail effectué depuis son élection. Malheureusement les conditions sanitaires nous obligent à reporter cette réunion à une date encore incertaine.



# Commission

## « Espaces Naturels et Patrimoine »

*Membres : Nadine Hamon (référente), Aurélie Gestin, Catherine Rouxel, François Jegou, François Salliou*

Depuis la création de cette commission, nous avons travaillé principalement sur 2 sujets : la grande boucle et l'aménagement du bourg.

### *La grande boucle*

L'idée de cette boucle est née dans les conversations de conseillères et conseillers de plusieurs communes : Kergrist, Peumerit-Quintin, Lanrivain, Trémargat, Locarn et Saint Nicodème. Au début, il s'agissait de faire des jonctions entre les chemins de ces communes.

En mars 2021, chacun a fait l'état des lieux des chemins de sa commune et l'idée de faire une grande boucle en construisant un projet pour mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural est vite venue. Depuis, des réunions ont eu lieu dans ces différentes communes, regroupant des membres des conseils afférents.

D'autres communes se sont jointes ensuite au projet : Saint-Servais, Plounévez-Quintin, Bulat-Pestivien, Saint-Nicolas-du-Pélem, Duault, Maël-Pestivien et Locarn. Les groupements de communes CCKB et Guingamp Paimpol Agglomération sont concernés ensemble par ce projet.

Toutes ces circuits seront inscrits au PDIPR, Plan Départemental d'Itinéraires et de Petite Randonnée, afin de faire connaître ces circuits et d'éditer une petite brochure. Pour ce faire, il est nécessaire de conventionner les tronçons appartenant aux propriétaires, ce qui les dégagera de toute responsabilité en cas d'accident.

Prochainement, des membres de notre commission « Espace Naturel et Patrimoine » rencontreront les personnes concernées.

Pour vous associer au travail entrepris sur les chemins de la commune, vous pouvez rejoindre les bénévoles qui œuvrent pour la mise en valeur des chemins. Nous les remercions pour l'entretien et l'égavage entrepris à l'automne dans différents points de la commune.

## *Le bourg, aménagement*

Nous avons organisé au cours du printemps 2021, deux chantiers et une formation :

- ◆ Le premier était un chantier d'élagage le long du chemin de Toul Ar Hotton. Les branches étaient transformées sur place en copeaux, lesquels ont servi sur les massifs de la commune ensuite. Nous étions une trentaine de bénévoles, le soleil était au rendez-vous, ce fût une belle journée.
- ◆ Le second chantier a permis le nettoyage de printemps des massifs du bourg.
- ◆ La journée de formation en janvier 2021 organisée par la commission portait sur le verger, la plantation et l'entretien, menée par Cyril Macler, pépiniériste. Une quinzaine de participants ont suivi cette formation passionnante.



*Chantier broyage (Photo : Christophe Sourice)*



*Formation taille des fruitiers (CPhoto : hristophe Sourice)*

Par ailleurs, nous avons mené une enquête auprès des habitants sur leurs souhaits de modification ou d'aménagement sous forme de dessins et d'écrits. Elle a été distribuée aux habitants du bourg et mise à disposition en mairie pour toute personne souhaitant prendre part à la réflexion.

Suite à cela, une réunion avec Didier Pidoux, architecte conseil du CAUE 22, avec qui la commune avait travaillé il y a quelques années, a eu lieu en juin et en janvier.

Différents projets ont vu le jour :

- ◆ Végétalisation du cimetière
- ◆ Création de mobiliers sur les espaces extérieurs du bourg.

Ces différents travaux feront l'objet de chantiers collectifs.

Nous ferons aussi au cours du printemps des chantiers d'entretien des massifs du bourg. Vous pouvez rejoindre le comité consultatif « Espaces verts et Patrimoine » coordonné par Nadine et Catherine et vous inscrire en mairie.

# Constitution (participative) d'un « atlas de la biodiversité »

Ce projet mené à l'échelle de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) est susceptible de vous intéresser : **depuis l'automne 2021 et jusqu'à l'automne 2023**, par le biais de leur intercommunalité, les communes de la CCKB sont en effet engagées dans la constitution d'un « atlas de la biodiversité intercommunale » (ABI).



Il s'agira, grâce à cette démarche, et en s'appuyant pour partie sur les habitants du territoire communautaire, de mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel présent sur chacune des 23 communes membres de la CCKB.

## *Qu'est-ce qu'un Atlas de la biodiversité (inter)communale ?*

C'est une démarche généralement initiée au niveau communal ou intercommunal pour acquérir et partager une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné. Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité (inter)communale donnera lieu à la **production de trois types de rendus** :

- ◆ la réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats ;
- ◆ la production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** ;
- ◆ la production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABI et des perspectives qui en découlent, comme son intégration dans un PLU(i).



Concrètement...

... sur une page dédiée du site internet de la CCKB ( <https://cckb.bzh/abi/> ), vous êtes d'ores et déjà invité-e-s à devenir une « sentinelle de la biodiversité » en partageant les observations de la faune et de la flore que vous avez pu et pourrez faire. Ces observations viendront enrichir les relevés naturalistes par ailleurs effectués par les associations « expertes sur le territoire.

... des « **cafés de la biodiversité** » seront parallèlement organisés, de même que des interventions auprès de **différents publics**, dont les **enfants dans le cadre scolaire**.

... la démarche aboutira, entre autres, fin 2023, à la présentation de synthèse de la richesse en biodiversité à l'échelle de chaque commune, de même qu'à l'échelle globale de la CCKB.

Ce programme est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), à l'appel à projets duquel la CCKB a répondu avant d'en être lauréate.

*Contact à la CCKB : Gaby Sibérib, charge de mission « ABI », 02 96 29 18 18*



# Commission « Travaux »

Membres : Éric Bréhin (référent), Agnès Cassin, Mathieu Castrec, François Salliou, Nadège Verneuil

*2021 a vu la réalisation d'une rénovation thermique et ergonomique du gîte et du café*

Le gîte (dortoir + cuisine + sanitaires + chambres + hall d'entrée et cage d'escalier) :

- \* Isolation des rampants et plafonds en panneaux de fibres de bois compressées et ouate de cellulose ;
- \* Isolation des murs avec des panneaux de laine de bois ;
- \* Enduit en chaux-chanvre sur le mur nord de la cuisine ;
- \* Changement de toutes les huisseries et des velux ;
- \* Habillage en lambris et plaques de Fermacell ;
- \* Peintures.



Le café :

- \* Isolation de la dalle béton (plafond) en panneaux de fibres de bois compressées ;
- \* Isolation des murs avec des panneaux de laine de bois et enduits chaux chanvre ;
- \* Changement de la salle du bar et nouvel aménagement ;
- \* Changement des portes et des fenêtres ;
- \* Nouveau revêtement de sol ;
- \* Revêtement des murs en lambris et Fermacell ;
- \* Réaménagement de la cuisine ;
- \* Peintures.

Inauguration du bar/gîte le 27 octobre 2021

(Photo : Christophe Sourice)

Plusieurs acteurs ont permis la réalisation financière de ce projet :

- Le Conseil départemental, dans le cadre du plan de relance gouvernemental : 34 000 €
- L'association la Pépie : 30 000 € (un grand merci à elle)
- La commune : 20 000 €

Quant à la réalisation concrète des travaux, elle a été effectuée par des artisan(e)s de Trémargat, et la bonne volonté de bénévoles de l'association et plus largement du village. Un grand merci à elles/eux.

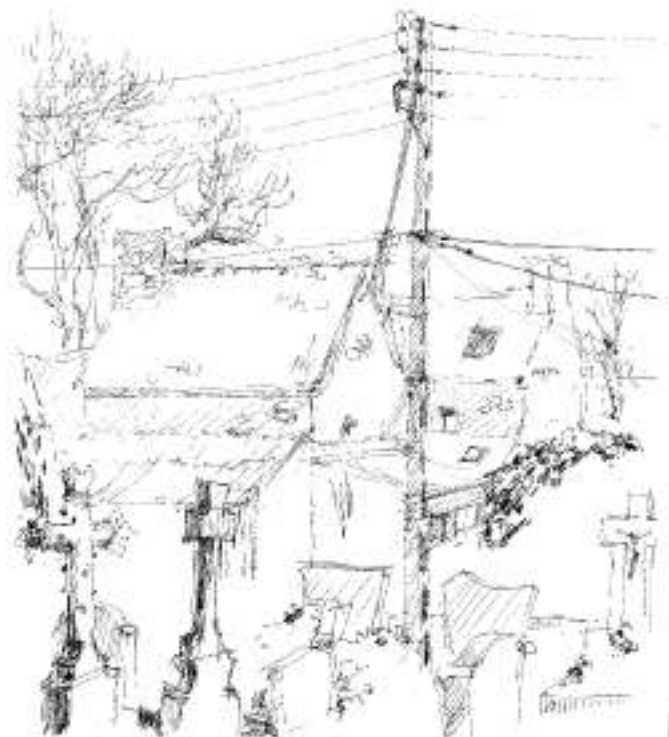
En dehors de ces importants travaux structurels au café-gîte, divers travaux d'entretien des bâtiments communaux et des routes (programme de point-à-temps) ont été effectués.

## *Les projets les plus importants pour 2022*

Le Conseil Municipal envisage la rénovation thermique des logements sociaux de la commune. À l'heure actuelle, des devis sont en cours de réalisation.

D'autre part, nous travaillons sur l'hypothèse d'un agrandissement de l'épicerie, c'est-à-dire la construction d'une extension d'environ 25m<sup>2</sup> qui constituerait un espace de stockage plus grand et plus adapté (avec chambre froide intégrée). Nous sommes dans la phase de chiffrage du coût d'un tel projet, et la recherche d'un(e) architecte qui serait intéressé(e) pour nous accompagner dans notre démarche.

Un chantier participatif sera programmé avant l'été pour refaire la couverture de la pergola (théâtre de verdure).



# Commission « Urbanisme »

Membres : Nadège Verneuil (référente), Aurélie Gestin, Éric Bréhin, Antoine Marin, François Salliou

## *PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal)*

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Trémargat a maintenant 15 ans ; sur de nombreux aspects, il n'est plus en conformité avec des lois sur l'urbanisme qui, elles, au niveau national, ont évolué dans le sens d'un durcissement des conditions de constructibilité des terrains. Ce PLU, qui a ouvert de nombreuses possibilités de constructions sur la commune, nécessite désormais une révision générale.

Depuis septembre 2020, les maires des 23 communes de la CCKB ont entamé une réflexion sur l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi).

Rappelons que sur l'ensemble des 23 communes, il y a :

- ◆ 6 communes en PLU (Paule, Plouguernevel, Rostrenen, St-Nicolas-du-Pélem, Trébrivan, Trémargat) ;
- ◆ 1 commune en carte communale (Bon-Repos-sur-Blavet) ;
- ◆ 16 communes sans document d'urbanisme (et donc soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU) sans marge d'interprétation locale du cadre national légal).

Après 3 « conférences des Maires de la CCKB » consacrées à cette thématique, le principe d'adopter un PLUi semble jusqu'à présent faire consensus au sein des élus. Si cette démarche était adoptée, elle serait, en toute probabilité, entamée au début de l'année prochaine. C'est un travail qui s'étendrait alors sur plusieurs années et qui ferait l'objet de consultations et d'échanges avec les habitants et les élus.

Le Conseil municipal a d'ores et déjà souhaité précéder ces évolutions à venir en démarant une première phase de production d'un état des lieux concernant deux volets en matière d'urbanisme :

- ◆ un bilan des autorisations de constructions accordées depuis 2006 ;
- ◆ une enquête sur l'habitat/l'urbanisme auprès de celles/ceux d'entre vous qui ont accepté d'y répondre : une réunion publique de restitution de ses résultats sera prochainement programmée.

Espace à aménager sur les parcelles communales à l'entrée du bourg (sur la gauche en venant de Kergrist-Moëlou) : maison PMR.

Après de nombreuses difficultés de communication et de coordination avec l'entreprise « Écluse Invest », le bailleur social « Côtes d'Armor Habitat » et les notaires, la finalisation du projet va voir le jour en 2022 avec la construction de la maison PMR (Personnes à mobilité réduite).

### *Étude de faisabilité avec l'association « Hameaux légers »*

Pour le reste de la parcelle à aménager, un comité consultatif « Un espace à aménager » s'est constitué à l'automne dernier. Il est composé d'élus de la commune, de potentiels porteurs de projets et d'habitants qui souhaitent participer à la réflexion sur cet aménagement. Nous vous rappelons que ce comité est ouvert à tous/toutes. Jusqu'à présent, il s'est réuni deux fois. Afin de l'aider et de l'accompagner, il a fait appel à l'association « Hameaux Légers ». Des représentants sont venus échanger avec les membres du comité. A la suite de ces échanges, ils en ont fourni un compte-rendu ainsi qu'une présentation de leur association et de ses missions. Un devis des missions d'accompagnement a été également présenté.

Des représentants de l'association se sont connectés par visioconférence lors du conseil municipal du 6 décembre dernier pour échanger avec les élus. A l'issue de ces échanges, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le devis proposé pour une mission d'accompagnement qui se découpe en plusieurs phases : Étude de faisabilité (6 800 €) ; Appel à projets (5 550 €) ; Accompagnement au montage du projet : poser les bases (6 360 €) ; Accompagnement au montage du projet : construire (6 360 €), soit un total de 25 070 € payables par tranche à l'avancement du projet. Si le Conseil Municipal le juge utile, il se réserve le droit de ne pas mener la mission à son terme et précise que dans ce cas, seules les phases réalisées sont dues. Cette disposition est indiquée au devis de l'association.

Lors de cette étude de faisabilité, l'association « Hameaux légers » a prévu d'organiser deux « ateliers citoyens ».

Le premier a eu lieu le jeudi 10 février et le second se tiendra le jeudi 31 mars de 18h à 20h. Ces ateliers sont ouverts à tout le monde, nous espérons vous y voir nombreuses/nombreux.

La municipalité souhaite par ailleurs que la totalité de l'étude de faisabilité (et une partie des éventuelles autres études) puissent être financées par le biais de dotations précédemment perçues par l'association « Habitat Participatif à Trémargat ». Des échanges ont eu lieu en ce sens et permettent d'envisager que les financements perçus en vue du précédent projet sur ces parcelles puissent être basculés sur celui qui est aujourd'hui envisagé avec l'appui de « Hameaux légers ».

## Commission « Vie sociale »

*Membres : Nadine Hamon (référente), Audrey Couté, François Jegou, Antoine Marin, François Salliou*

Comme chaque année, les chantiers participatifs comme l'élagage, l'entretien des parterres du bourg, le débroussaillage des chemins organisés par le GAT ont été l'occasion de travailler ensemble dans la bonne humeur.

Les binettes ont encore accueilli beaucoup de festivaliers. Ce fut un moment fort de l'été pour notre commune.

Depuis le mois d'octobre, nous avons un nouveau bar-gîte dont l'inauguration a été l'occasion de se retrouver. Nous avons maintenant un endroit très agréable pour les différentes manifestations organisées par la Pépie ou tout simplement se rencontrer ou trouver un bon gîte pour la nuit.

Le 29 octobre, les 25 nouveaux arrivants (sur les 2-3 dernières années) ont été accueillis autour d'un buffet préparé par Nathalie. Ce fût une soirée très chaleureuse où chacun était convié à venir les rencontrer. Chaque nouvel(le) arrivant(e) a pu se présenter et parler de ses projets.

Le nouveau terrain à construire nous donnera encore l'occasion d'accueillir d'autres personnes à Trémargat.

Le repas des personnes âgées a eu lieu cette année au Henri IV, le restaurant Coriandre étant définitivement fermé. Merci Nathalie pour ton accueil et tous ces bons repas.

Une pensée pour Hélène, notre doyenne qui va avoir 102 ans cette année et qui a toujours « bon pied bon œil ».

Depuis l'an dernier, nous avons pour projet d'organiser une « journée des assos ». Cela ne s'est pas fait. Espérons que cette année, cela sera possible.



Cérémonie du 11 novembre (Photo : Christophe Sourice)

## Les comités participatifs

Les comités participatifs (« dits consultatifs » dans les textes de lois) sont des groupes de travail où peuvent activement s'impliquer les habitant.e.s.

Comité « **Un espace à habiter** » pour la construction d'un ensemble d'habitations à la sortie du bourg direction Kergrist-Moëlou

Référents : Antoine Marin et François Salliou

Membres : Pascal Beneton, Agnès Cassin, Tony Cormerais, Mélanie Delile-Gilardeau, Alain Depays, Vincent Munin

Comité « **Espaces verts et patrimoine** » pour l'aménagement des chemins communaux pour piétons, chevaux ainsi que l'aménagement du bourg.

Référentes : Catherine Rouxel et Nadine Hamon

Membres : Yvette Clément, Alain Depays, Gilberte Gouronnec, Josiane Hamon, Marie-Pierre Nivet, Brigitte Plunian, Cécile Truffaut

**D'autres comités devront voir le jour pour animer d'autres thématiques correspondant au programme d'action municipale collectivement élaboré.**

Pour une participation encore plus active des habitant(e)s, nous vous invitons à vous engager dans les comités participatifs. Inscrivez-vous auprès des référents ou en mairie.

Le Conseil Municipal de Trémargat encourage les habitant(e)s à assister aux conseils municipaux qui se tiennent toutes les 4 semaines, le lundi à 20h à la salle des fêtes à partir du lundi 10 janvier 2022.

Toutes les dates et les comptes-rendus de ces rendez-vous seront communiqués sur le site internet de la mairie : <https://tremargat.fr/mairie.html>

# Comité participatif

## « Un espace à habiter »

*Membres : Antoine Marin et François Salliou (référents), Pascal Beneton, Agnès Cassin, Tony Cormerais, Mélanie Delile-Gilardeau, Alain Depays, Vincent Munin*

Le comité consultatif « Un espace à habiter » s'est réuni 3 fois depuis le 9 octobre 2020. Il est pour le moment constitué d'une douzaine d'habitant.e.s de Trémargat et / ou futur.e.s habitant.e.s pour la parcelle à aménager en sortie du bourg direction Kergrist-Moëlou par la route du haut.

Pour mener à bien ce projet dans l'optique d'un coût raisonnable pour la mairie et les futur.e.s habitant.e.s, nous avons choisi de nous faire accompagner par l'association « Hameaux Légers », qui est très motivée et possède une solide expérience d'accompagnement de collectifs d'habitant.e.s pour des projets sociaux et solidaires de constructions réversibles (sans fondations).

L'idée est d'impliquer au plus tôt tous les acteurs qui participeront à ces constructions depuis les administrations jusqu'aux voisin.e.s des habitant.e.s, permettant d'écrire une étude de faisabilité, à laquelle répondront les futur.e.s habitant.e.s.

N'hésitez pas à lire la « Feuille de chou de Trémargat » pour un suivi du projet et de venir aux réunions si vous êtes intéressé.e.s. Une réunion a déjà eu lieu le jeudi 10 février. La prochaine réunion (ateliers citoyens organisés avec Hameaux Légers) se tiendra le jeudi 31 mars de 18 à 20h à la salle des fêtes.





# État-Civil

## MARIAGES

Gautier TAQUARD et Alice VICQ, mariés le 26 juin 2021

Davoud REZAEI et Claire AUGRIS, mariés le 11 décembre 2021



## DÉCÈS

Jean-Yves FOLL, décédé le 12 mai à PABU



# BUDGET 2021

## FONCTIONNEMENT

Recettes : 172 570 €

PRODUIT DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV.	6 650,00
IMPÔTS ET TAXES	72 300,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	76 620,00
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 590,00
PRODUITS FINANCIERS	410,00

Dépenses : 172 570 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	43 770,00
CHARGES DE PERSONNEL	45 640,00
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 956,44
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	62 804,93
CHARGES FINANCIÈRES	1 100,00
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 298,63

# BUDGET 2021

## INVESTISSEMENT

Recettes : 247 378,78 €

EXCÉDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ	133 226,42
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 298,63
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	55 487,29
FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA	9 400,00
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 956,44
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	18 800,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 850,00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	500,00
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 860,00

Dépenses : 247 378,78 €

ÉGLISE	15 000,00
LOGEMENTS SOCIAUX	3 500,00
DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ	5 000,00
TERRAIN À VALORISER	210 558,78
REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT	13 500,00

# Urbanisme et système agricole dans les territoires ruraux

*Compte-rendu de plusieurs réunions sur le questionnement de l'habitat en secteur rural dans le cadre d'un futur PLU intercommunal au printemps 2021 sur la commune. Par François Salliou*

À l'occasion de la présentation par l'ADEUPA (agence d'urbanisme de Brest) des travaux d'élaboration du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du pays COB, la commune s'interroge sur son devenir.

Ces travaux mettent l'accent sur la structuration de notre territoire qui met les centres-villes et les centres-bourgs au cœur du développement.

Si cette politique est louable et essentielle, qu'en est-il de la vie dans le milieu rural ? La vie dans les bourgs et les centres villes dépend surtout de son milieu environnant.

Le SCOT nous permettra-t-il d'élaborer un document intercommunal qui intègre les spécificités de notre territoire rural ?

La définition des tâches urbaines qu'il opère en vue de la densification nous laissera-t-elle de réelles marges de manœuvre ?

A la suite du projet de mise en place d'un plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale sur le territoire de la CCKB, le Conseil Municipal a organisé auprès des habitants des actions visant à apporter une réflexion sur ce projet :

- ◆ Un questionnaire a été envoyé aux habitants concernant leur habitat ainsi que leur avis sur le PLU de la commune.
- ◆ Plusieurs réunions à la suite de celle des maires de la CCKB sur le sujet de l'opportunité de la mise en place d'un PLUi : nous avons invité Christian Robert, juriste, commissaire enquêteur, Thomas Le Glatin, urbaniste et apiculteur, et l'association Terre de lien

A la réunion du 20 avril, Thomas Le Glatin qui a été chargé de mission urbanisme pendant 4 ans au sein d'une communauté en région Centre Val de Loire. L'objectif de son poste était une réflexion préalable à la prise de compétence du PLUi et le recrutement des bureaux d'étude et suivi de la phase d'élaboration. Il est aujourd'hui apiculteur en agriculture bio sur la commune de Ploërdut et il gère avec Claire, sa compagne, des gîtes et chambres d'hôtes. Il a de ce fait l'expérience de son installation et la confrontation avec la mise en place du PLUi dans le pays du Roi Morvan. Christian Robert nous a apporté son expérience juridique.

Nous avons étudié ensemble les documents du PLUi :

- ◆ Rapport de présentation ;
- ◆ Diagnostic de territoire ;
- ◆ Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) ;
- ◆ Programme politique du territoire ;
- ◆ Les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) ;

- ◆ Le zonage des parcelles (U, AU, A, et N) ;
- ◆ Les règles que s'appliquent à ces différentes zones.

Les réflexions ont porté sur :

- ◆ Le contexte de la commune, son PLU, son projet de territoire autour de son habitat et sur les politiques publiques (état et région) qui s'imposent au SCOT du pays COB dont l'arrêt du projet est en 2022 et donc ce SCOT définira les politiques de l'habitat sur le territoire par la suite.
- ◆ L'espace agricole dans le PLUi.
- ◆ Constat de possibilité de construction dans l'espace agricole très limité. Le PLUi perçoit l'espace agricole comme un seul espace de production. Quid de la dimension sociale des espaces agricoles, un espace qui se dévitalise ?

À la réunion du 4 juin, nous avons invité Damien Séjourné de l'association Terre de lien et Christian Robert qui a enrichi le débat de son expertise juridique. Les questionnements ont porté sur :

- ◆ Quelles marges de manœuvres pour accueillir de nouvelles populations motivées pour habiter et vivre en milieu rural face une baisse importante de la démographie ?
- ◆ Face une pression de plus en plus grande sur le foncier agricole et une baisse importante du nombre d'agriculteurs, comment les collectivités et les petites communes en particulier peuvent agir pour permettre l'accueil de nouveaux arrivants et de nouveaux agriculteurs ?

L'espace agricole est un espace de socialisation. C'est un espace en pleine mutation, de nombreux jeunes souhaitent s'installer sur de petites surfaces avec peu d'impact environnementaux, avec le développement de circuits courts qui entraîne la vie dans les hameaux et les fermes.

En vrac des propositions de travail à la suite de ces deux réunions, où ont aussi participé des élus et des habitants de Kergrist-Moëlou, Peumerit-Quintin, Locarn et Mellionnec autour de la réflexion « l'espace agricole dans le PLUi » :

- ◆ Favoriser la mixité des usages (agricoles, artisanaux, accueil) dans les zonages agricoles ;
- ◆ Favoriser le changement de destination de bâtiments agricoles vers de l'habitation pour les bâtiments à caractère ou hangars vers de l'artisanat ;
- ◆ Favoriser le développement de l'habitat léger qui est une réalité économique sociale et durable ;
- ◆ Identifier des règles spécifiques de construction d'habitat sous condition d'activité sur place, avec des critères de performance énergétique, de choix de matériaux, etc. ;
- ◆ Mise en réserve du foncier, convention de portage et de stockage entre la collectivité et la SA-FER.
- ◆ Réadaptation des fermes dans le cadre d'une transmission convention d'occupation précaire
- ◆ Mise en place d'un plan alimentaire territorial pour favoriser les circuits courts dans nos territoires et aller vers une transition agro écologique de nos territoires etc.

Le PLU de la commune de Trémargat a la particularité d'avoir classé en zone constructible des terrains dans les hameaux ou les lieux-dits ayant pour objectif l'accueil de nouvelles populations et la mixité sociale. Ces nouveaux habitants ont la plupart construits en auto-construction avec

des matériaux bio-sourcés et certain ont pu créer leur propre activité (paysans-boulangers, maraîchers) avec l'aide d'une SCI locale.

Sur une surface cultivable d'environ 700 ha sur la commune, il y a encore 15 exploitations agricoles, la moitié en agriculture biologique et en circuit court. En plus de nombreux habitants, le restaurant coriandre, l'épicerie associative, la ferme pédagogique et la base nautique sont approvisionnés en partie par ces fermes.

Les écoles voisines de Kergrist-Moëlou et Lanrivain sont heureuses d'accueillir les nombreux enfants de la commune, c'est aussi ce qui les fait perdurer.

Il n'y a plus de maison à vendre sur la commune.

La fonctionnalité de l'espace agricole n'est pas de limiter le mitage et si cela génère des conflits d'usage cela est dû à un système agricole industriel qui est en majorité absent de la commune, et l'érosion constatée de la biodiversité doit beaucoup à ce même système agricole et aux infrastructures de déplacements inhérents et non aux habitats dispersés (voir courrier du COB du 21 avril).

Si l'état et la région avec le SRADDET (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires) ont durci les règles en matière de consommation d'espace et les possibilités de construction hors centralité sont très limitées, de quelles constructions parle-t-on ? Est-ce l'habitation ? Est-ce les constructions dans le zonage agricole ? Qui n'ont pas souvent de lien avec le sol, classées hors sol : poulaillers, porcheries, hangars de stockage, méthanisateurs etc. et relèvent de l'industrie et de l'artificialisation des sols.

La politique locale de Trémargat centrée sur l'accueil et sur le maintien de nombreuses exploitations axées sur les circuits courts et l'agriculture plus respectueuse de l'environnement est en cohérence avec les objectifs du SRADDET de la région en ce qui concerne l'agriculture :

- ◆ Reconquête de la qualité de l'air et de l'eau
- ◆ Réduire les émissions de GES dans l'agriculture
- ◆ Suppression anticipée des pesticides
- ◆ Intégration systématique de l'enjeu de la biodiversité dans tous les projets de développement
- ◆ Sobriété foncière
- ◆ Mutation du secteur agro-alimentaire vers plus de valeur ajoutée de haute qualité et de sécurité alimentaire
- ◆ Généraliser les pratiques de l'agro-écologie dans toutes les exploitations agricoles en faveur de la préservation de l'eau, de la biodiversité et des sols (voir la résolution du parlement européen du 28 avril 2021 sur la protection des sols (2021/2548(RSP))
- ◆ Favoriser la mixité sociale du fait d'un fort mitage résidentiel en Bretagne.

Certain élus du territoire ont signé une tribune « Nous voulons une PAC pour des territoires vivants » portée par la confédération paysanne.

Les politiques publiques ont des effets directs sur l'aménagement de nos territoires.

L'urgence climatique ainsi que l'effondrement de notre biodiversité nous poussent à engager au niveau local une réelle politique de transition écologique de notre système agricole qui définira de fait notre politique d'urbanisation.

# Le Tremargad Kafé 2021

## Association La Pépie



Cette année 2021 fût bouleversée par les actions gouvernementales liés aux mesures sanitaires. L'association la pépie a dû fermer le bar pendant les périodes du couvre-feu du mois de janvier jusqu'au au mois d'août 2021. Le bar a tout de même ouvert pendant la période du festival des binettes. Malgré toutes ces embûches, la mairie (propriétaire du lieu) et l'association la pépie (gestionnaire du lieu) ont décidé de rénover entièrement le bar et le gîte.



La fin des travaux a eu lieu en septembre pour la rentrée. Une soirée d'ouverture a donc été organisé le 15 octobre avec les différents acteurs : artisans, adhérents bénévoles, salarié(e)s de l'association et les représentants de la mairie.



Les activités ont donc repris leur cours au sein de l'association, concerts, ateliers, réunions entre adhérents, projections de film, soirées jeux, etc.

### *Du côté des animations en 2021*

- ♦ Une dizaine de concerts a eu lieu cette année, toujours très variés (notamment les ramdam fatals, le collectif interface, Karmagnac, Nigra Safo, ...) mais aussi les locaux comme Jack Titley.





- ◆ Le festival binette off qui a superbement fonctionné sous une chaleur torride !!



- ◆ Projections de films notamment avec Ty Film et la compagnie CinéSearcus



- ◆ Des spectacles (avec un coup de cœur pour la compagnie Ouf qui est venue nous présenter son spectacle « Le trésor de barbabouche »).



- ◆ L'arrivée des jeux au bar a marqué un tournant dans l'histoire du bar (la fin des soirées tarot et le début d'une nouvelle ère !!). Ça fonctionne super à voir si ça dure. C'est tout les jeudis soir.
- ◆ Et le fameux marché de Noël avec les artisans du coin.



## *Du côté partenariat associatif :*

- ◆ Ty Film est peu intervenu pour des projections car l'année a été courte en terme d'activité.
- ◆ La S.A.G.A. utilise toujours nos locaux notamment pour la cuisine pour les soirées pizzas et qui a été de la partie pour les Binettes aussi !! Aide pour la communication de l'association (Affichage local, création d'affiches, formation à Photoshop, ...). Mise à disposition d'un espace de stockage dans nos locaux. Utilisation en commun de la cuisine et de son matériel chaque semaine. Tout cela, toujours sur la demande des membres de l'association.
- ◆ A signaler notre nouvelle adhésion au Collectif Culture Bar-bars et comme toujours à R.K.B.

## *Du côté du gîte :*

Le gîte a été comme d'habitude bien utilisé par les marcheurs cet été et de nouveaux arrivants. Toujours géré par les bénévoles adhérents de La Pépie, le roulement est bon et fonctionne parfaitement avec les salariés de l'association.



## *Il était une fois la ferme à Trémargat...*

« La Ferme à Trémargat » est une association loi 1901 qui existe depuis 1990. Elle gère aujourd'hui l'activité de la ferme pédagogique ainsi que le centre d'hébergement.

On trouve à la ferme, du beurre et des yaourts issus de ses vaches bretonnes Froment du Léon, des cochons, une basse-cour, des ruches, des chevaux pour se balader, un verger et un grand jardin.

Celle-ci accueille en séjour, dans son gîte de 37 lits, des enfants en classe verte ou en colonies de vacances, des séjours ou week-end adulte, des vacances adaptées, etc.

La dynamique de l'association « La Ferme à Trémargat » s'inscrit dans le courant de l'éducation populaire.

Elle a pour vocation de sensibiliser au respect de l'homme et de son environnement. Pour cela, l'association s'appuie sur les activités de la ferme pédagogique qui a pour but d'offrir aux enfants et aux adultes un lieu de vie privilégié propice à l'écoute, au contact, à l'éveil des activités de la ferme et de son environnement, mais aussi de rencontres, de découvertes et de questionnements.

Par le choix de d'une agriculture durable, la ferme est un support qui permet l'éducation à l'éco-citoyenneté. Elle favorise le lien entre agriculture, pratiques humaines (aménagement des paysages, production, construction, déchets), environnement naturel, alimentation et santé.

C'est donc un lieu où se rencontrent des paysans, des scolaires et leurs professeurs, des enfants en centres de vacances et leurs parents, des familles de centres sociaux, des randonneurs, des personnes handicapées, des éducateurs, des cavaliers, pour vivre et découvrir ensemble la ferme et son environnement... »



## *2021, un retour progressif vers une activité normale*

Cette année 2021 fut une nouvelle fois marquée par l'impact du Covid sur notre activité. Presque toutes les écoles qui devaient venir de mars à juin ont annulé, seules 2 sont venues : la classe bilingue de Rostrenen en mars (sans nuitées ni repas) et l'école bilingue de Chateaubourg (3 jours en juin).

La saison d'accueil a vraiment redémarré cet été, et ce de façon très importante, car tous nos camps ont affiché complets et nous avons dû refuser des enfants sur tous nos camps.

Enfin, nous avons aussi eu une belle arrière saison avec de nombreuses classes à venir à l'automne, saison d'accueil achevée durant les vacances de la Toussaint par deux camps (l'un en breton, l'autre en français).

Pour mener à bien ces activités, que du beau monde : Dorig et Leïla toujours, Valentin nouvel animateur à la ferme, couteau suisse qui aime envoyer les enfants à l'aventure et se transformer en bûcheron-trappeur-athletic ! Marick, la nouvelle chef-cuisto, qui fait parler ses origines guadeloupéennes pour faire frémir nos papilles ! Françoise, la Fée du Logis, applique scrupuleusement ce fameux protocole Covid, fait briller les surfaces, et embellit les extérieurs ! Tous les animateurs.trices, stagiaires, qui sont venues encadrer les camps de vacances, ou apporter leurs contributions aux différentes missions de l'asso ! Et enfin, chapeau aux bénévoles de l'asso pour leurs soutiens indéfectibles !



# Épice Et Tout

*Bonjour à tous et surtout lovez mad !!*

Toute l'équipe « Épice et tout » tient d'abord à remercier les bénévoles qui nous ont rejoint et bien sûr la porte est toujours ouverte pour ceux et celles qui veulent bien nous rejoindre...

Mickaël et Alexis font maintenant partie du bureau, un grand merci à eux....

La chambre froide est maintenant en place... Nous tenons à remercier la mairie qui nous a aidés à la financer pour moitié. Si elle nous demande un peu plus de travail, elle nous évitera aussi des pertes de fruits et légumes, donc moins de gaspillage...

Nous avons pu retrouver les bénévoles à l'automne à la salle des fêtes où chacun a pu s'exprimer sur le fonctionnement de cette épicerie.... Celanous a apporté beaucoup, car c'est en échangeant avec vous que l'on peut améliorer les choses et apporter des idées neuves...

En tous les cas, nous entamons notre 10ème année de vie et ça c'est chouette !!

Bonne année 2022 à tous

*Toute l'équipe « Épice et tout »*

## Rappel des horaires :

Lundi 17 h à 19 h

Mercredi 17 h à 19 h

Vendredi 17h30 à 19h30

Samedi 10h30 à 12h30



L'épicerie est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'adhérer ni de prendre un abonnement. L'adhésion de 5€ par an permet de recevoir par mail les informations relatives aux arrivages de produits frais (viande en particulier).

# Le mot du GAT

Chers.es Trémargatois.es,

L'année 2021 était sous le signe de la vache maigre, c'est à dire rien au programme.

Cependant, nous avons rassemblé sur **3 journées**, les 20 octobre, 20 novembre et 4 décembre 2021, 10 à 15 bénévoles par journée pour entretenir et rendre accessibles les **chemins de Trémargat** et en bordure. Ceux-ci sont fréquentés par randonneurs pédestres, vététistes et cavaliers. Ces 3 journées nous ont permis de nous retrouver ensemble dans une très bonne ambiance sur les chemins et autour d'un bon casse-croûte. Merci donc à vous bénévoles, qui êtes venus qui avec vos mains, qui avec cisaille, tronçonneuse, débroussailleuse, qui avec vos tracteurs .

Début 2022, en partenariat avec **Tal An Dour** de Peumerit-Quintin, nous avons accompagné une trentaine d'enfants à une séance de **cinéma à Callac** : 3 courts -métrages de Laurel et Hardy, des années 1920. Puis nous avons partagé la galette briochée, confectionnée par Guylaine et Vincent.

Propositions 2022 :

- ◆ **Résidence d'artistes** : musiques du monde revisitées et arrangées pour voix de femmes, sous la direction d'Anne Le Bot, à la salle des fêtes, hébergées chez l'habitant ou en structure, du 11 au 16 avril.
- ◆ **Ballade des œufs** de pâques le 18 avril.
- ◆ A l'automne, nous préparerons des circuits de 5,10 et 20 kms pour **des randonnées à pied**, ouverts aux petits et grands.

Et autres festivités nous l'espérons.

Nous vous souhaitons une très belle année 2022, dans la joie, le plaisir de découvrir de nouveaux spectacles vivants, dans la solidarité et la convivialité aussi.





## *Pause-toit*

Peu d'activités en 2021 pour l'association Pause-toit. Néanmoins, de bonnes nouvelles de nos protégés accueillis en 2017 toujours dans leur cursus d'étudiant : plomberie, 2 en chaudronnerie, peinture. Ils ont déjà obtenu des niveaux satisfaisants et vont plus loin dans leur spécialisation.

Nous les soutenons administrativement car ils doivent tous les ans renouveler leur titre de séjour, leur permis de travail et c'est parfois compliqué et trop long. Ces difficultés génèrent des problèmes d'argent et nous les aidons parfois financièrement : permis de conduire, loyer...

Les voir s'adapter à notre société et évoluer nous apporte toujours autant de satisfaction. Nous avons accueilli des enfants, aujourd'hui ils sont devenus des adultes responsables envisageant enfin un avenir. Rien n'est encore pérenne pour aucun d'eux mais l'entrée dans la vie active approche à grands pas.

Ils restent très attachés à Trémargat et nous rendent visite quand ils le peuvent. Nous sommes "la maison mère".

Tout cela, grâce à tous ceux qui ont participé, donné du temps, de l'argent... Merci à eux.

Et ce n'est pas tout, nous avons également envoyé la somme de 500 euros à l'association Salam basée sur Calais.

En ces temps difficiles, nous espérons une vie plus facile, toujours et encore, pour toutes les personnes en difficultés d'ici ou d'ailleurs.

*Claire pour Pause-toit*



# Association Notre Dame de Trémargat

L' Association Notre Dame de Trémargat a été créée le 9 mars 2008 dans le but d'aider à la sauvegarde, à la rénovation puis à l'animation de l'église de Trémargat qui était fermée depuis plusieurs années par mesure de sécurité.

Cette église est un élément essentiel de la vie cultuelle et culturelle de la commune.

Depuis sa réouverture le 13 octobre 2013 par notre évêque, plusieurs concerts y ont été organisés.

Plusieurs manifestations ont eu lieu pour recueillir des fonds: repas, soirée crêpes, brocante, fest-deiz, concerts.

Le 25 mai 2020, nous avons eu la peine de perdre notre président, Jean-Yves Le Denmat et depuis la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver pour nos manifestations habituelles.

Nous espérons que ce contretemps pourra se débloquer et ainsi reprendre le fest-deiz que les animateurs attendent avec impatience.

L'Association Notre Dame de Trémargat souhaite à chacun une bonne et heureuse année 2022.

*Bloavezh mat d'an holl*



# La SAGA

2021 a été l'année de l'intégration de nouveaux membres actifs à la Saga : Xé, Dany, Mi-kaël, Séverine, Alexis et leurs enfants.

Avec la participation de chaque nouvelle personne, des possibles s'ajoutent au projet initial.

La Saga, c'est donc une équipe et un lieu, les deux en constante évolution. Quelques petites constantes se dessinent tout de même : un troc aux graines est organisé en début d'année, parfois couplé à l'AG comme ce fut le cas en 2021. Le hangar s'entretient (tant qu'il ne se rénove pas), ses gouttières, ses évacuations... Le mobile-home fluctue entre rajeunissement et remise-à-flots, mais demeure encore aujourd'hui le lieu de nos retrouvailles bi-mensuelles, par lequel tous les visiteurs et usagers de la Saga sont invités à passer avant de passer à l'action.

Des cahiers d'usage sont à votre disposition pour l'emprunt du plateau et de la fosse mécanique (quand elle sera définitivement mise hors d'eau !). Un cahier d'adhésion recueille votre nom et une boîte vos étrennes !

Printemps 2021, la Saga a participé à un chantier chaux-chanvre avant d'animer une semaine de vannerie dont les créations sont parties comme des petits pains (il en reste une, un panier à emporter).

Été 2021, la Saga a monté les murs de sa future cuisine avant d'accueillir la scène « off » des Binettes. Dragon cracheur de feu, tour de château sur bateau de pirate, Troll vert géant mal-déterré... Bref, le décor qui fait peur mais qui valait le détour !

Automne 2021, entre menues activités (séchage et battage du blé noir, couture d'une toile de yourte...), on fait tomber le rideau sur les gros travaux avant l'hiver (pose d'une bâche de protection pour le banchage de la cuisine), et on investit tout notre argent en matériel de cuisine et en machines à bois pour les futurs ateliers.

L'hiver enfin venu, on pense à se réchauffer autour du four à pizzas, que l'on enfourne pour une fois de tartiflettes pour le dimanche de Noël des artisan.e.s. A peine repus on s'est attelé en cette fin d'année à la construction d'un premier bâtiment extérieur, qui servira de stockage de matériel.



*Pause de la bâche sur la cuisine (Photo : SAGA)*

Nos projets de belle année à venir se dessinent tout autant à nos mesures : continuer sur nos lancées ! Avancer dans la construction de la cuisine, isoler la partie haute du hangar, finaliser le hangar de stockage, démarrer la construction de l'atelier bois.

Mais qui sait, peut-être nous lancerons-nous dans celle de la maison des semences paysannes ??? Ce qui est sûr, c'est que nous cherchons en particulier à acheter du bois sur pied, quelques hectares, mélèze ou Douglas de préférence, le plus localement possible.

En 2021 un châtaignier et 2 vignes ont pris racine à la Saga, on espère faire aussi bien voir mieux en 2022 !



# Les Costeaux de Trémargat

## *A quand du vin de Trémargat ?*

L'année 2021 a malheureusement été très exemplaire du dérèglement climatique global : après une douceur inhabituelle durant quelques jours en mars, les gels du 7 puis du 15 avril ont eu raison des bourgeons émergents de notre vigne comme des autres fruitiers.

Nous avons pourtant suivi les préceptes de taille tardive (fin mars) pour éviter un débourrement précoce, mais cela n'a pas suffi. Les premiers et seconds bourgeons ont gelé, empêchant la fructification. Pas de grappes cette année sauf quelques grappillons tardifs et pas mûrs.

Pour autant l'année a été profitable à la croissance du bois, donc des plants, du fait d'un été doux et humide.

Les essais mis en place en 2021 ont porté sur la couverture du sol sur le «cavaillon» (la bande de sol sous les rangs sur 60 centimètres de largeur environ) :

- ◆ bois déchiqueté (merci au broyeur de la CCKB et à la commune)
- ◆ paille bio
- ◆ semis de trèfle blanc

Ceci dans le but de limiter la concurrence du chiendent et autres plantes gourmandes et envahissantes. Contrairement à l'idée qui veut que la vigne fasse des racines surtout en profondeur, elle se nourrit aussi beaucoup en surface, et y prend l'eau, au moins pendant ses premières années.



Un autre essai commence cet hiver = la taille en gobelets, pour quelques plants épars pour lesquels le palissage n'a pas d'intérêt. Les autres plants sont conduits en Guyot Poussard, avec un palissage comme en Anjou.

La vigne est jusqu'à présent très saine, comme en témoigne la photo prise mi-septembre, sans maladies foliaires, ce qui est encourageant pour la suite.

Comme vous l'avez compris, pas de pronostic pour 2022, mais un espoir de récolte!

Du côté des forces vives, nous avons eu le plaisir d'accueillir au-delà de l'équipe habituelle un nouvel arrivant : Freddy pour une grosse journée de travail du sol (tout à la main), et avons apprécié le retour de Gyan, très efficace à la houe.

*Pour les Costeaux de Trémargat  
Laurent, Tugdual, Maëlle, Malo, Glenn, Aubéri, Eric, Cécile, Gyan, Vincent*

Contact : [costeaux.tremargat@gmail.com](mailto:costeaux.tremargat@gmail.com)



# Base Nature et Nautique de Pen Ar C'Hoat



2020 a été un cru très spécial mais les projets ne manquent pas

Le parcours nature de tir à l'arc, le Géocaching (orientation avec GPS), la course d'orientation, la pêche, la grimpe d'arbres ainsi que l'aviron sont des activités ludiques que nous proposons toute l'année. Vous pouvez également faire le tour du lac à partir de la base.

## *Quelques chiffres concernant 2021 :*

- Nous avons enregistré un peu plus de 5000 passages tout au long de l'année 2021. 1000 scolaires,
- 2500 enfants de centres de loisirs, 560 en Cap Armor et un peu plus de 1000 en intervention à l'extérieur (Glomel, Plelauff et St Briec)

Nous avons également dû refuser plus de 800 personnes durant l'été faute de place !!!!

La base Nautique joue un rôle important dans la découverte du centre Bretagne, et plus particulièrement pour les 3 communes qui bordent le lac.

## *Cap Armor :*

Nous nous efforçons de proposer un programme varié pour les enfants de 7 à 77 ans...

Une fois de plus, la participation des trois communes, Trémargat, Peumerit-Quintin et Lanrivain, nous a permis d'engager le personnel qualifié nécessaire pour cette opération. Merci également à la CCKB pour son soutien financier afin d'accueillir au mieux les enfants et Ados.

## *Projets 2022 :*

- Destination Trail en partenariat avec le COB : mise en place des panneaux.
- Nouvelle signalétique à mettre en place.
- Embauche d'une personne pour la communication et l'accueil pendant 8 mois.
- Mise en place d'activités pour l'accueil des familles pendant l'été.
- Location de trottinettes électriques.



Vous pouvez louer les bateaux pour une heure ou plus. Il est possible également de rejoindre le groupe « aviron » afin de passer un agréable moment ensemble.

*LA BASE EXISTE AUSSI POUR VOUS !!!*

En espérant vous compter prochainement parmi nous, le conseil d'Administration de l'APAPP ainsi que le personnel de la base vous souhaitent tous nos meilleurs vœux pour 2022.

# Quoi de neuf à la CCKB ?

## *BUDGET 2021*

Le budget communautaire 2021 prévoit 16 565 700 € de crédits de fonctionnement et 11 284 400 € de crédits d'investissement, soit un total de 27,85 M€.

Les charges à caractère général restent au niveau de 2020 et des recrutements, cofinancés par l'Etat, ont été engagés afin d'accompagner les nombreux programmes de développement sur lesquels la CCKB s'est engagée : « Petite Ville de Demain », « Conseiller numérique », « Atlas de la Biodiversité », etc.

Les taux d'imposition ont été maintenus au niveau de 2020, dans un contexte où la suppression progressive de la taxe d'habitation fait l'objet d'une dotation compensatrice de l'Etat. Pour ce premier budget du mandat, les élu(e)s ont dressé un programme pluriannuel d'investissement, inventoriant l'ensemble des projets structurants dans un calendrier budgétaire et opérationnel 2021-2026.

## *CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, COMMUNICATION*

Les 105 enfants du programme DEMOS<sup>1</sup> (Dont vécu un final exceptionnel avec une représentation donnée le 19 juin sur la scène de la Philharmonie de Paris. La continuité du projet se concrétise par le lancement en cette rentrée d'une 2ème promotion toujours en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Plusieurs associations impactées financièrement par la crise sanitaire ont pu bénéficier du Pass Asso dans le cadre d'un partenariat avec la Région Bretagne, qui a permis d'attribuer 37 000 € répartis entre 27 associations

Les aménagements engagés au village de Saint-Antoine à Lanrivain se sont achevés et les équipements (halle, lieux d'accueil et d'exposition) ont permis l'organisation de l'édition 2021 du festival « Lieux Mouvants » dans des conditions sensiblement améliorées.

L'année 2021 verra également le lancement d'une étude de faisabilité d'un équipement de diffusion culturelle, destiné notamment à accompagner le développement des pratiques collectives de l'EMDTKB et les associations du territoire.

## *ECONOMIE, DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE*

Après réception des derniers travaux d'aménagement de la zone de Kerjean (Rostrenen), la CCKB va engager une démarche de requalification des 5 zones artisanales plus anciennes (La Garenne, Ruellou, Goperen, Pen ar Hoat et Kerlaurent), en vue de renforcer leur attractivité et leurs capacités d'accueil.

La CCKB a accompagné cette de nombreuses entreprises dans leurs projets d'installation et de développement, en lien étroit avec ses partenaires (associations, chambres consulaires) et souhaite désormais accentuer la promotion économique du Kreiz-Breizh.

L'abattoir intercommunal fait, quant à lui, l'objet d'une importante opération de modernisation (980 000€) soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance. Cette opération va concerner l'outil de production mais également les conditions de travail et les questions environnementales.

### NUMERIQUE

Le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire du Kreiz-Breizh se poursuit avec la desserte à partir de 2021 des secteurs de Peumerit-Quintin, Lanrivain, d'une partie de St-Nicolas-du-Pélem, de Canihuel, de St-Ygeaux, d'une partie de Bon-Repos-sur-Blavet et de Plounévez-Quintin, ainsi que de Trémargat. Les travaux concernant le secteur sud de la CCKB s'engagent également progressivement (à suivre sur [geobretagne.fr](http://geobretagne.fr)).

Six commissions thématiques ont été mises en place par la suite. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Elles ne sont pas dotées de pouvoirs décisionnels, mais elles représentent des instances de débats et de préparation des décisions du bureau et/ou du Conseil.

<sup>1</sup> DEMOS : dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale



Dans l'attente de la finalisation du programme « fibre » porté par Mégalis Bretagne, la CCKB accompagne l'Installation à Rostrenen d'une antenne Wifi HD de la société XanCom afin de desservir les entreprises et structures locales intéressées. Elle subventionne ainsi l'acquisition de l'équipement pour les entreprises et les associations employeuses.

En complément des infrastructures, la CCKB accompagne le développement des usages du numérique : une conseillère numérique va ainsi venir, à compter de novembre, à la rencontre des personnes très éloignées de la pratique du numérique et en difficulté d'accès à leurs droits et aux démarches administratives. Cette démarche est complétée par le développement de tiers-lieux sur le territoire, porté par la CCKB aux côtés des communes de Rostrenen, Kergrist-Moëlou et Lescouët-Gouarec notamment dans le cadre du programme « Fabrique de territoires » lancé par l'Etat.

### ***SERVICES A LA POPULATION, ENFANCE-JEUNESSE, MOBILITES***

Depuis février, le camping-car MSA-CCKB France Services sillonne le Kreiz-Breizh afin d'aller à la rencontre des habitants pour les aider dans leurs démarches administratives. Il est animé par un agent de la MSA et un agent de la CCKB. Il s'articule avec l'espace France Services de Rostrenen, ouvert en juillet, qui complète une offre de services très fréquentée par les habitants du Kreiz-Breizh.

En matière de mobilité, la CCKB va travailler à renforcer son service de transport souple à la demande (TRAD) en expérimentant avec les communautés de communes voisines volontaires la continuité territoriale de certaines destinations. Un Plan Vélo est également prévu avec le soutien de l'ADEME, qui a retenu le projet de la CCKB dans le cadre de l'appel à projets AVELO2.

Marqueur du mandat, l'action de la CCKB en matière de jeunesse se renforce par son soutien aux communes dans leurs opérations d'équipements dédiés aux jeunes et par le renforcement du partenariat avec la CAF qui prévoit notamment un programme spécifique à l'attention des adolescents. Les renouvellements des équipements des centres de loisirs et des bases nautiques et de loisirs du territoire sont également financés par la CCKB.

### ***TOURISME, URBANISME, HABITAT***

En matière de tourisme, la CCKB a renforcé son soutien à l'office de tourisme intercommunal et maintenu ses aides aux événements, dans le contexte de 2020 qui prévoyait de maintenir une partie des subventions y compris en cas d'annulation au regard des coûts fixes engagés. La politique de randonnée se structure progressivement de manière à renforcer l'offre, la continuité des boucles et leur entretien en lien avec les associations locales.

Le SCOT du pays du Centre Ouest Bretagne devant être adopté à horizon 2023, la CCKB poursuit l'étude d'une prise de compétence PLUi au 1er janvier 2022, ou ultérieurement. A ce titre, les maires et élus chargés des questions d'urbanisme se réunissent dans le cadre de la Conférence des Maires afin d'en débattre. La rencontre du 29 mai dernier avec l'intervention de l'ADEUPA devrait se poursuivre ainsi par une séance le 27 novembre prochain et par un travail d'enquête mené avec l'aide de l'ADAC 22.

Outil privilégié pour agir sur l'attractivité des centres bourgs en matière d'habitat et d'activité économique, le programme « Petite Ville de demain », porté par la CCKB aux côtés de Rostrenen, Maël-Carhaix et Saint-Nicolas-du-Pélem, a également démarré à la rentrée. Sur 18 mois de travail intense avec les élus et les habitants, il doit déboucher sur une grande opération de requalification territoriale.

### ***ENVIRONNEMENT, POLITIQUE DES DECHETS***

Le service de prévention et de gestion des déchets fait l'objet d'un programme de modernisation qui voit le renouvellement du camion grue, le remplacement des équipements de collecte par de nouvelles colonnes et la mise en place de bacs jaunes au niveau des points d'apport volontaire que les communes contribueront également à améliorer aux côtés de la CCKB en y installant des dalles en béton. Le programme fait l'objet d'une inscription budgétaire de 825 000 € financée à 80% par l'Etat.

L'engagement de la CCKB en faveur du développement des énergies renouvelables se poursuit à travers, notamment, sa prise de participation dans les projets éoliens de Lan Vras, de Botsay et du Petit Doré, participation qui permettra à la CCKB de bénéficier directement des productions d'énergies locales.

# Les services de la CCKB

## *Le TRAD (Transport Rural A la Demande)*

Modalités de fonctionnement : le TRAD vient vous chercher à la maison et vous dépose où vous voulez sur le territoire de la CCKB puis vous ramène à l'heure convenue lors de la réservation. Pour cela, il faut appeler la centrale de mobilité au **0810 22 22 22** au plus tard à midi la veille du déplacement. Les tickets peuvent être retirés dans les mairies ou auprès des services de la CCKB.

Horaires : Pas de TRAD le lundi, le week-end et les jours fériés.

MARDI : de 7h30 à 14h

MERCREDI : de 7h30 à 18h30

JEUDI de 13h à 18h30 (priorité aux bénéficiaires des Restos du Cœur)

VENDREDI : de 13h à 18h30

Tarifs :

- 1 carte fréquence pour les familles
- **Ticket rouge** : 2,50 € (5 € aller-retour) quelque soit le trajet
- **Ticket vert** : 1 € (2 € aller-retour) pour les bénéficiaires des Restos du Cœur
- **Ticket bleu** : 2,50 € (5 € aller-retour) pour les enfants (hors transport scolaire)

Les trajets « domicile-travail » ou « domicile-formation » ne sont pas pris en charge. Le nombre de trajets est limité à 16 par mois.



## *Camping-car France Services*

Un accueil itinérant des services publics dans la CCKB !



Photo : CCKB

La MSA d'Armorique et la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh (CCKB) ont lancé conjointement il y a quelques mois un projet itinérant de France Services. Initiée par l'État, France Services est le réseau national d'accueils de proximité pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.

L'objectif commun est d'apporter une réponse à la fracture territoriale et numérique, en intervenant en complémentarité des services publics existants sur le territoire de la CCKB. Il s'agit également de nouer une relation de proximité avec la population et de faciliter leur quotidien dans leurs démarches administratives.

*Un accueil mobile ouvert à tous et sans rendez-vous.*

Depuis début 2021, 2 agents accueillent, sans rendez-vous du lundi au vendredi, tous les habitants, dans un camping-car aménagé et connecté. Ils apportent des renseignements et un accompagnement au nom des 9 opérateurs partenaires : l'Assurance Maladie (CPAM), les Allocations Familiales (CAF), l'Assurance Retraite (CARSAT), Pôle emploi, les Ministères de l'Intérieur (Préfecture) et de la Justice (accès aux droits), la DGFIP (Finances publiques), La Poste et la MSA.

L'accueil itinérant se déplace de communes en communes, selon un calendrier trimestriel défini (planning disponible en mairie ou sur [kreiz-breizh.fr](http://kreiz-breizh.fr)).

*Vous ou vos proches habitez le territoire ? Vous avez des démarches à effectuer ou besoin d'un accompagnement numérique ? Venez à sa rencontre et parlez-en autour de vous !*

# Les services du pays COB et de la Région

## *EHOP*

Ehop est une association loi 1901 qui se développe sur la région Bretagne et sur le pays COB depuis début 2020.

Ehop travaille en relation avec OuestGo, site internet sur lequel on peut trouver une liste de personnes se déplaçant régulièrement vers un même endroit.

Ehop s'occupe de l'organisation : recherche une solution de covoiturage pour le demandeur :

- Covoiturage travail-domicile ; convention avec des entreprises ou interentreprises pour organiser ou faciliter le covoiturage
- Covoiturage solidaire : pour lever les freins pour permettre la rencontre avec des employeurs



## *BreizhGo (ex Tibus)*

BreizhGo, est le réseau de transport en commun de la région Bretagne (autocar et TER). 31 lignes de cars couvrent les grands axes dont la transversale Nord / Sud du territoire. Il ne fonctionne pas pendant les vacances.

Tarification et lignes sur le site [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh).

# Projet 100% inclusion

Financé par



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES



BANQUE des TERRITOIRES

## BREST - COB Inclusif

*Rebondir / vivre / réussir*

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit d'un projet financé par le Ministère du Travail et proposé sur toutes les communes de Brest Métropole et du Centre Ouest Bretagne dont Trémargat.

Il a pour but d'accompagner les personnes :

- Sans emploi depuis plus d'un an
- Allocataires des minima sociaux (RSA, ASS...)
- En situation de handicap
- Ou en situation d'isolement et/ou en grande précarité



### COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Il s'agit d'un **accompagnement individualisé** pour répondre aux difficultés sociales, financières, de mobilité, de garde d'enfant, de santé, d'emploi etc.
- Mais aussi d'un **accompagnement par le biais d'ateliers collectifs** sur des thématiques très diverses comme le sport, la culture, l'estime de soi, la cuisine, l'informatique etc.
- Cet accompagnement d'une durée **maximum de 15 mois a pour objectif** de trouver une formation et/ou un **emploi**.

Les conseillers de l'association « Tous Vers l'Emploi » basée à Plouguernevel sont à votre écoute et peuvent venir à Trémargat. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :

**Auristelle Chauzat**

☎ 06 04 07 86 52

✉ [a.chauzat@tousversemploi.org](mailto:a.chauzat@tousversemploi.org)



# Mairie de Trémargat

Ouverture de la mairie au public :

LUNDI – MARDI ET VENDREDI de 9 H 00 à 12 H 30

MERCREDI et JEUDI de 14 H 00 à 17 H 30

Contacts :

Tél. 02.96.36.55.07

Courriel : [mairie@tremargat.fr](mailto:mairie@tremargat.fr)

Site internet : [www.tremargat.fr](http://www.tremargat.fr)



**«[www. tremargat.fr](http://www.tremargat.fr) »**  
**le site internet de Trémargat !**  
**Le site communal accessible à tous :**  
*agenda partagé (événements culturels ou municipaux ), informations municipales (délibérations du conseil municipal , tarif locations salle des fêtes , réservations , etc..) , mutualisation des services , petites annonces , co-voiturage, annuaire des entreprises et des associations , archives médias , galerie photos ,...*  
**...bref , tout Trémargat en un clic!**



# **La Bibliothèque de Trémargat !**

**Gratuite , ouverte à tous  
(aux heures d'ouverture de la mairie)**

**300 livres pour adultes et enfants  
romans , docs , Bds , etc.. .**

**Stock renouvelé tous les six mois par  
le bibliobus des Côtes d'Armor  
(vous pouvez venir choisir les livres ,  
passage annoncé dans le journal)**

**Vous pouvez aussi commander des livres !**

## *Le Lavomatik' Autogéré de Trémargat*

Nous vous informons qu'un espace composé d'une machine à laver de 8 kilos et d'un sèche-linge est à votre disposition dans les toilettes publiques du bourg (à côté de la salle des associations) pour la modique somme de 2 € par machine.

Si nous faisons un petit point sur cette activité, qui dure maintenant depuis 4 ans, avec presque une machine par jour, nous pouvons dire que ce service a répondu à un vrai besoin de la population locale !! De plus, il fonctionne, pour l'instant, uniquement grâce à des dons de machines (merci à celles et ceux qui ont contribué.es) et même les instructions et les réparations sont autogérées !!

# Informations générales

## *CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT*

Les demandes de passeport et carte d'identité peuvent se faire sur rendez-vous en mairie de Rostrenen (02.96.57.42.00), Callac (02.96.45.81.30) ou St-Nicolas-du-Pélem (02.96.29.51.27). Un premier rendez-vous est nécessaire pour la prise d'empreinte, un deuxième quelques semaines plus tard pour retirer le titre.

Une pré-demande en ligne est possible sur le site <https://ants.gouv.fr> pour faciliter la reprise de vos données lors du rendez-vous.

## *RECENSEMENT MILITAIRE*

La loi N° 97 – 1019 du 28 octobre 1997, portant réforme du service national, impose aux jeunes gens (hommes et femmes) de se faire recenser en se présentant volontairement à la mairie de leur domicile **le mois de leur 16 ans**. Une attestation de recensement leur est remise ; elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, et.). En 2022, sont concernés les jeunes nés en **2006**.

## *LISTE ELECTORALE*

L'inscription sur les listes électorales est simple : il suffit de vous rendre en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). **Les élections présidentielles auront lieu le 10 et le 24 avril 2022, les élections législatives, le 12 et le 19 juin 2022.**

Cette année, il y a refonte des listes électorales. Tous les électeurs recevront leur nouvelle carte électorales 15 jours avant le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles.

## *DESTRUCTION DE CHARDONS*

Par arrêté préfectoral, il est fait obligation aux propriétaires, fermiers et usagers de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Ledit arrêté stipule que la destruction des chardons devra être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant la maturation des grains.



## URBANISME

**La mairie, étape indispensable avant vos travaux !** La municipalité constate l'augmentation du nombre de procédures obligatoires qui ne sont pas respectées avant des travaux, acquisitions, ventes, modifications, etc.

Le respect de ces procédures est de la responsabilité du Maire en tant qu'agent de l'État et agissant sous la tutelle judiciaire du Procureur de la République et sous l'égide administrative du Préfet. La mairie rappelle qu'il est **indispensable de la consulter systématiquement** avant tout projet immobilier ou de travaux, même mineurs.

Trop souvent, des propriétaires, des locataires, des vendeurs ou des acheteurs se trouvent en non-conformité avec la loi ou le Plan Local d'Urbanisme et sont donc dans l'obligation de revenir en arrière dans l'avancée de leurs travaux par manque d'informations. La non-déclaration de travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux, déclaration préalable, permis de construire, permission d'accès sur la voirie, etc. Tous les formulaires d'urbanisme sont explicités sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et peuvent y être téléchargés. La mairie vous conseillera au mieux sur les démarches à suivre, du début à la fin de vos projets.

## FOURRIERE ANIMALE

La municipalité rappelle à la population qu'il est interdit de laisser les chiens en divagation sur la voie publique et tient à rappeler les responsabilités des propriétaires d'animaux domestiques :

- *Responsabilité civile* : Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage causé par celui-ci avec obligation de réparer le préjudice. (Article 1385 du Code Civil)
- *Responsabilité pénale* : Le propriétaire d'un animal responsable de blessures graves, voire d'homicide involontaire, est passible de peines d'emprisonnement variant de 5 à 10 ans et de lourdes amendes allant de 75 000 à 150 000 €. (Article 221-6-2 du Code Pénal).

Lorsque des plaintes sont reçues en Mairie, faute de trouver les propriétaires des chiens, celle-ci fait appel à la société Chenil Service des Côtes d'Armor. **Les délais de garde en fourrière** sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est tatoué, vacciné et proposé gratuitement à une association de protection animale.

*C'est bien de la liberté individuelle dont il est question, avec le bon sens et le respect d'autrui qui l'accompagne, en vue d'une cohabitation harmonieuse et citoyenne.*

## Borne Textile



- En sacs fermés
- Secs et lavés
- En bon état ou usés



### Vêtements



### Linge de maison



### Chaussures attachées



### Maroquinerie

## En magasin



D3E, piles et batteries,  
bouteilles de gaz,  
ampoules, pneus  
cartouches



- Aux entrées des grandes surfaces
- Retour en magasin

## En pharmacie



Les médicaments  
et les DASRI  
(Déchets d'activité de  
soin à risque infectieux)

### Les médicaments

non utilisés sont à rapporter  
en pharmacie.

### Les Dasri

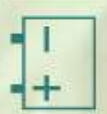
Les déchets piquants et coupants  
sont à mettre dans une boîte distribuée  
gratuitement en pharmacie. Les boîtes  
pleines sont à déposer en déchèterie.



## Déchèterie



- Bien fermer les emballages des produits dangereux.
- Avant d'aller en déchèterie, triez vos déchets par catégorie.
- Si vous avez un doute, demandez conseil auprès des agents.



Deux déchèteries sont à votre disposition pour

- Les déchets encombrants :  
végétaux, gravats, ferraille, matelas, meubles, cartons...
- Les déchets toxiques :

Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), piles, batteries, lampes, pneus, peintures, produits phytosanitaires et ménagers...

Horaires d'ouverture déchèteries	Rostrenen		St-Nicolas-du-Pélem	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	13h30-18h	Fermé	Fermé
Mardi au samedi			9h-12h	14h-18h
				Après-midi hiver
				14h-17h30



Vos objets peuvent encore servir,  
pensez aux associations comme  
la ressourcerie 'Ti Récup' à Rostrenen.  
Plus d'infos sur [www.tirecup.fr](http://www.tirecup.fr)

Un doute ? Une question ?  
[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)  
ou contactez la CCKB au  
02 96 29 18 18 - [www.kreiz-breizh.fr](http://www.kreiz-breizh.fr)



# MÉMO TRI



# QU'EST-CE QUE JE FAIS DE MES DÉCHETS ?

Trier ses déchets  
c'est leur donner  
une seconde vie et  
réduire le coût  
de leur traitement

# SACS JAUNES

- \* Ne pas utiliser d'autres sacs que ceux fournis
- \* Ne pas trop remplir les sacs
- \* Ne jeter que des emballages vides et propres
- \* Pas de polystyrène

## Tous les papiers



Journaux, magazines, prospectus, enveloppes, cahiers.

## Emballages carton



Les cartons et cartonnettes, les briques alimentaires.

## Emballages plastique



Les bouteilles et flacons, les sacs/films et sachets, les barquettes/boîtes et pots.

## Emballages métalliques



Aérosols, barquettes, conserves, canettes.

## PAS de trop petits emballages

Papiers de bonbon, dosettes de café;...

## PAS d'objets en plastique

Jouets, crayons, arrosoirs;...

## PAS de produits dangereux

Pots de peinture, piles, désinfectants;...

## Ordures ménagères

- En sacs fermés
- Non dangereux, non recyclables et non encombrants



Assiettes cassées, jouets, brosses à dents, couches, cigarettes, restes de repas, mouchoirs, bouchons de bouteilles/bocaux,

## Colonne à verre

- Uniquement des contenants en verre
- Vides
- Sans bouchons



Bocaux, pots, bouteilles.

## Composteur

Pensez à bien aérer votre compost en le remuant et équilibrez 1/3 de matière humide et 2/3 de matière sèche.



Composteurs en vente en déchèterie

